



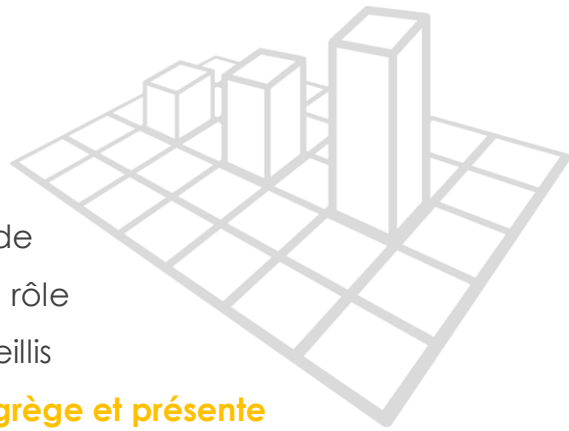
OBSERVATOIRE

Analyse de la typologie des
jeunes reçus dans les
résidences Habitat Jeunes du

Calvados

Données
2016

Introduction – Méthodologie



En tant que **tête de réseau régionale** en matière de logement des jeunes, l'URHAJ Normandie tient un rôle déterminant dans l'observation des publics accueillis à diverses échelles. Pour ce faire, elle **recueille, agrège et présente les données disponibles chaque année** dans la base statistique des dossiers verts de l'UNHAJ.

Remplies par les structures elles-mêmes de manière régulière et systématique, ces données permettent :

- D'analyser les **attributs** et **particularités** des populations présentes dans les résidences.
- De **suivre l'évolution** des tendances.
- De veiller au **juste équilibre** entre les populations accueillies.
- De **caractériser** et de **typer** les territoires.
- D'identifier des **besoins** ou des **problématiques** spécifiques.

Dans la mesure où un temps de traitement doit être respecté (renseignement des données de chaque structure et vérification/consolidation des bases par les services de l'UNHAJ), l'observatoire ne peut être réalisé que sur **les données de l'année n-1, voire n-2** selon les délais et aléas.

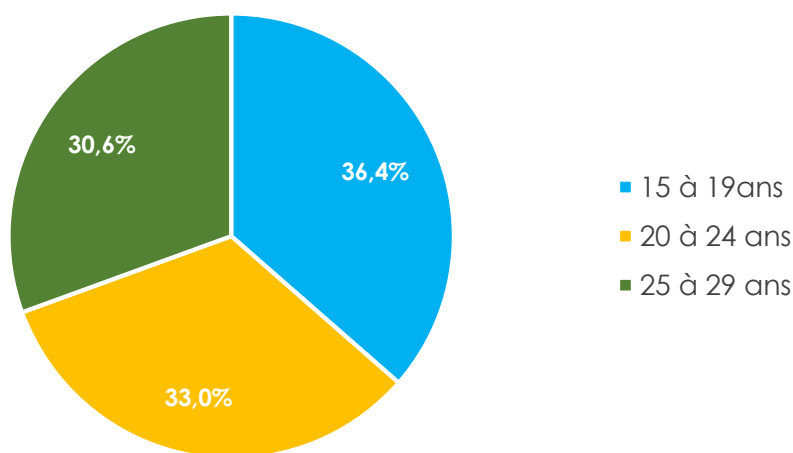
Les observatoires ne présentent que des **résultats lissés** afin de mettre en lumière des problématiques globales et de ne pas inciter la comparaison entre les structures.

Les **données des CLLAJ et Services Logement ne sont pas prises en compte** (peu remplies par les services concernés car peu adaptées à leurs problématiques et à leur réalité opérationnelle).

Indice de lecture : les **données** et **clés de lectures** essentielles **2016** sont indiquées en bleu, leurs **évolutions** vis-à-vis des **données 2015** sont représentées en rouge.

Introduction – Données démographiques générales du département du Calvados

- Population totale du Calvados (estimation au 1^{er} janvier 2015 – Chiffres Insee) : **693 579 habitants**
 - Faible évolution annuelle entre 2010 et 2015 : **+ 0.3 % par an.**
- **Nombre de jeunes** de 14 à 29 ans en 2014 : **124 710**
- Répartition des jeunes selon les âges :



- **Part des jeunes** de 14 à 29 ans dans la population totale en 2014 : **18%** (↓ **de 4,4%** entre 2009 et 2014).
 - La moyenne régionale est de **17.3%** (en ↓ **de 1 point par an** depuis 2009).
- En 2014, le Calvados a un **indice de jeunesse inférieur à 1** (en 2009, **il était équivalent à 110,7**). Autrement dit, le rapport entre les moins de 20 ans et les personnes de plus de 60 ans a tendance à se creuser ces dernières années.

Rappel : L'indice de jeunesse permet de mesurer le vieillissement de la population. C'est le rapport entre les moins de 20 ans et les plus de 60 ans. Supérieur à 1, il marque la prédominance des personnes de moins de 20 ans sur celles des 60 ans et plus. Plus l'indice est élevé et plus la population est jeune, plus il est faible et plus est âgée.

Introduction – Le réseau dans le département du Calvados

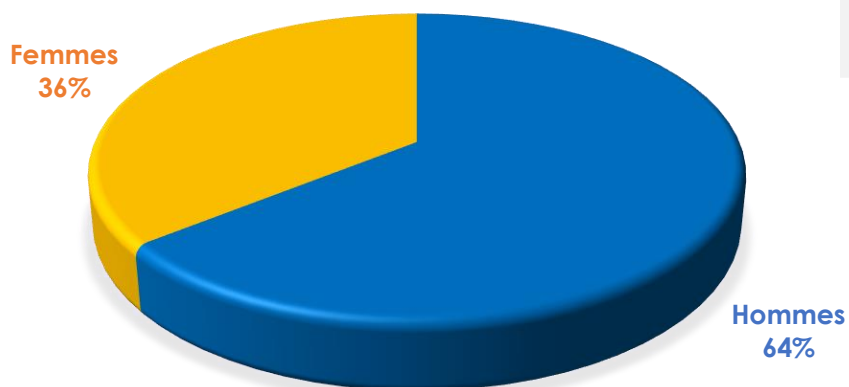


- **610 jeunes** ont été accueillis dans les résidences Habitat Jeunes du Calvados en 2016 (**↑ de 8%** depuis 2015).
- Les jeunes restent en moyenne plus de **six mois et demi** dans la structure (**↓ d'un mois** depuis 2015).
- **Aucun logement diffus** ne compose la gamme Habitat Jeunes du Calvados.
- Le **taux d'occupation** moyen des structures du Calvados s'élève à plus de **93%** en 2016 (**↓ de 3 points** depuis 2015).
- Le réseau Habitat Jeunes propose plus de **297 lits répartis dans 256 logements** pour les moins de 30 ans dans le département.

La totalité des logements jeunes est concentrée dans les résidences principales des FJT.

1. POPULATION

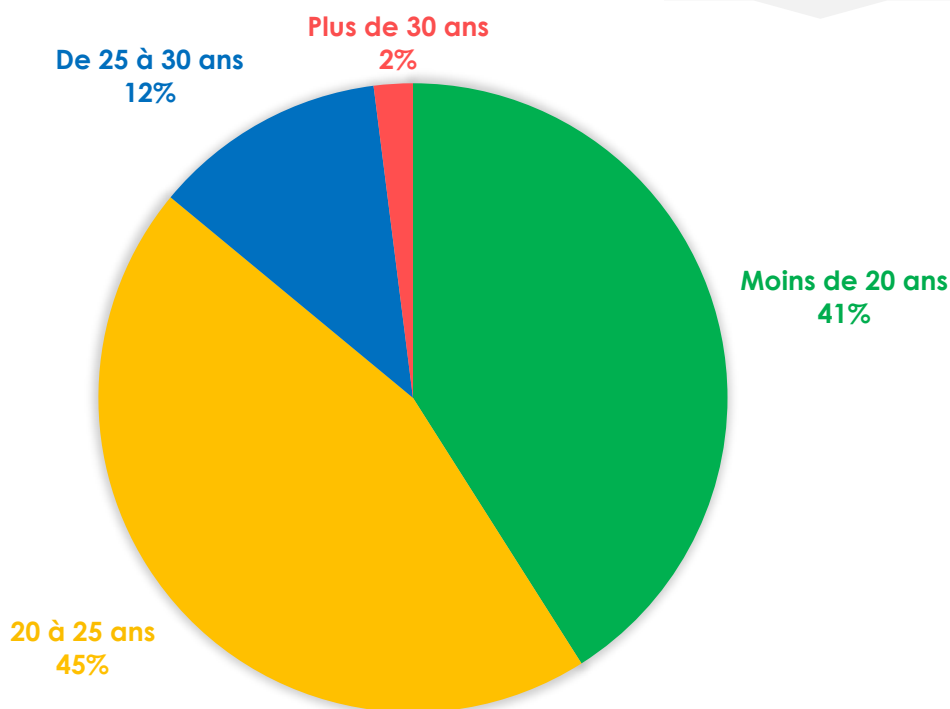
1.1. Population ayant séjourné dans les résidences du Calvados au cours d'une année



Plus d'un tiers des jeunes reçus sont des femmes (**peu/pas d'évolution** depuis 2015).

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION

2.1. L'âge des jeunes reçus



Plus de 4 jeunes reçus sur 5 ont moins de 25 ans (**peu/pas d'évolution** depuis 2015).

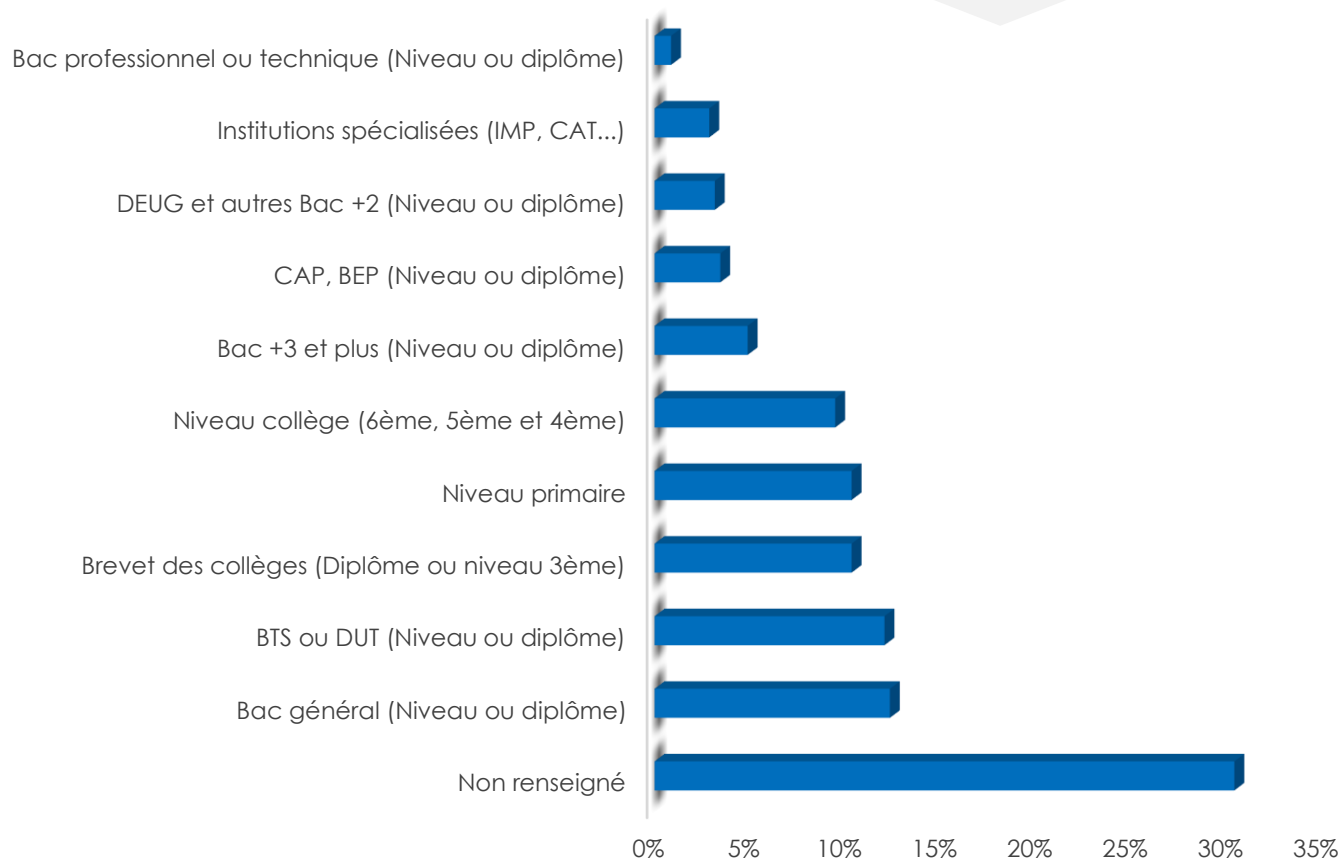
2.2. Le niveau scolaire des jeunes reçus

En 2015, la quasi-totalité des jeunes interrogés avait renseigné cet indicateur, ce qui n'est pas le cas en 2016, où **presque un tiers s'est abstenu**. Les résultats ci-contre sont donc à relativiser en fonction d'un manque important de représentativité.

3% des jeunes ont le niveau **CAP/BEP** (contre **1 jeune sur quatre en 2015**).

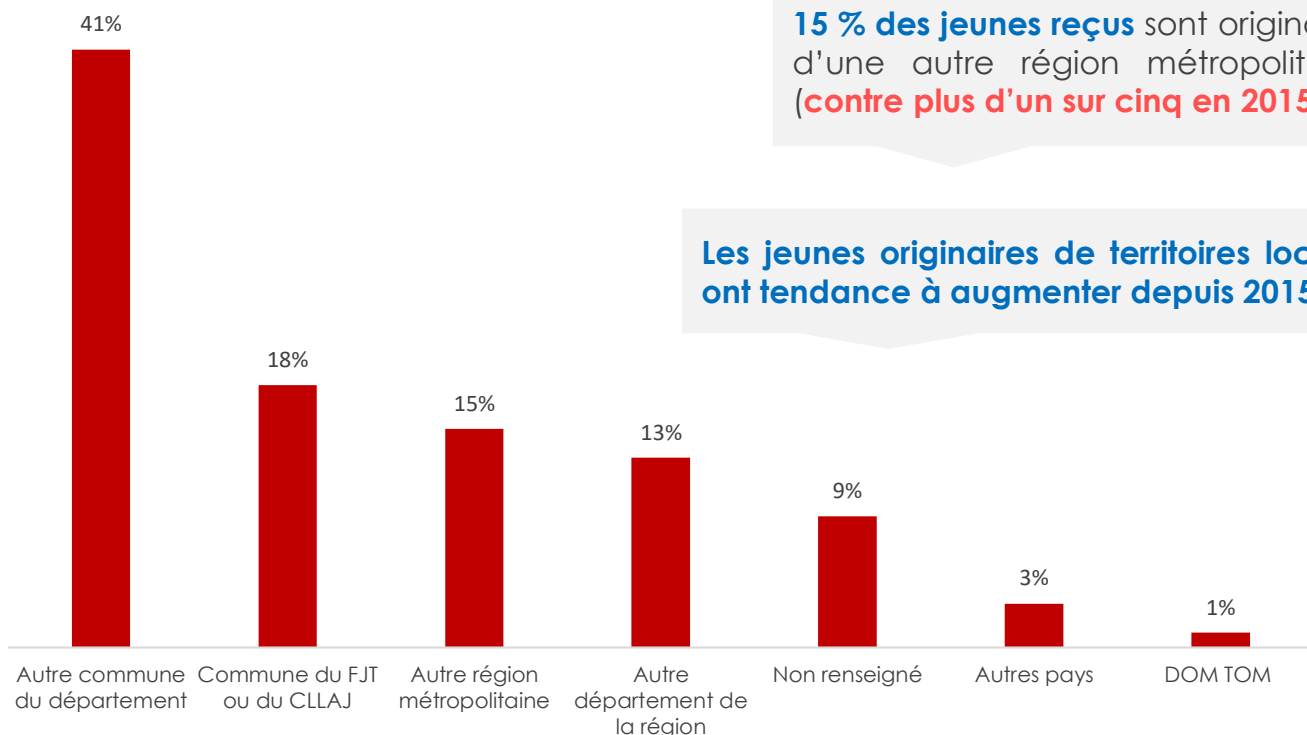
1 tiers des jeunes reçus a le niveau **Baccalauréat** ou plus (contre **60% environ en 2015**).

1 tiers des jeunes reçus a un **niveau scolaire peu élevé** (primaire, collège, Brevet des collèges).



3. SITUATIONS ANTÉRIEURES DES RÉSIDENTS

3.1. Origine résidentielle

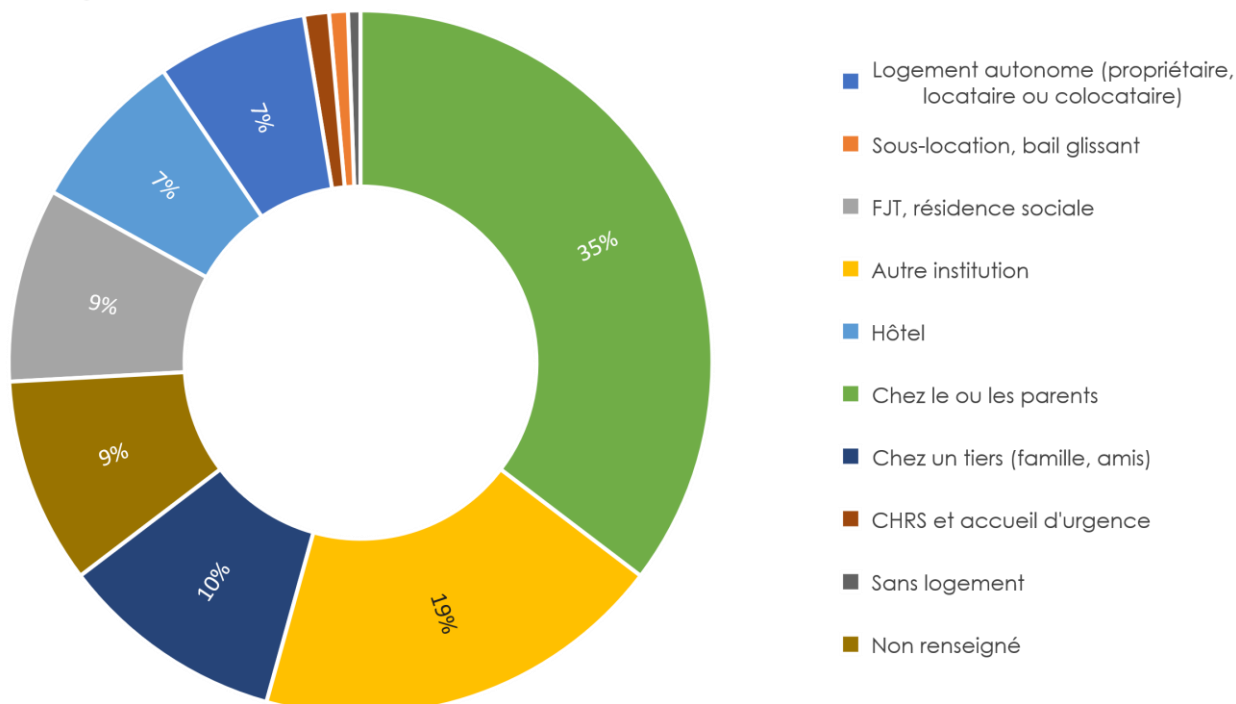


15 % des jeunes reçus sont originaires d'une autre région métropolitaine (**contre plus d'un sur cinq en 2015**).

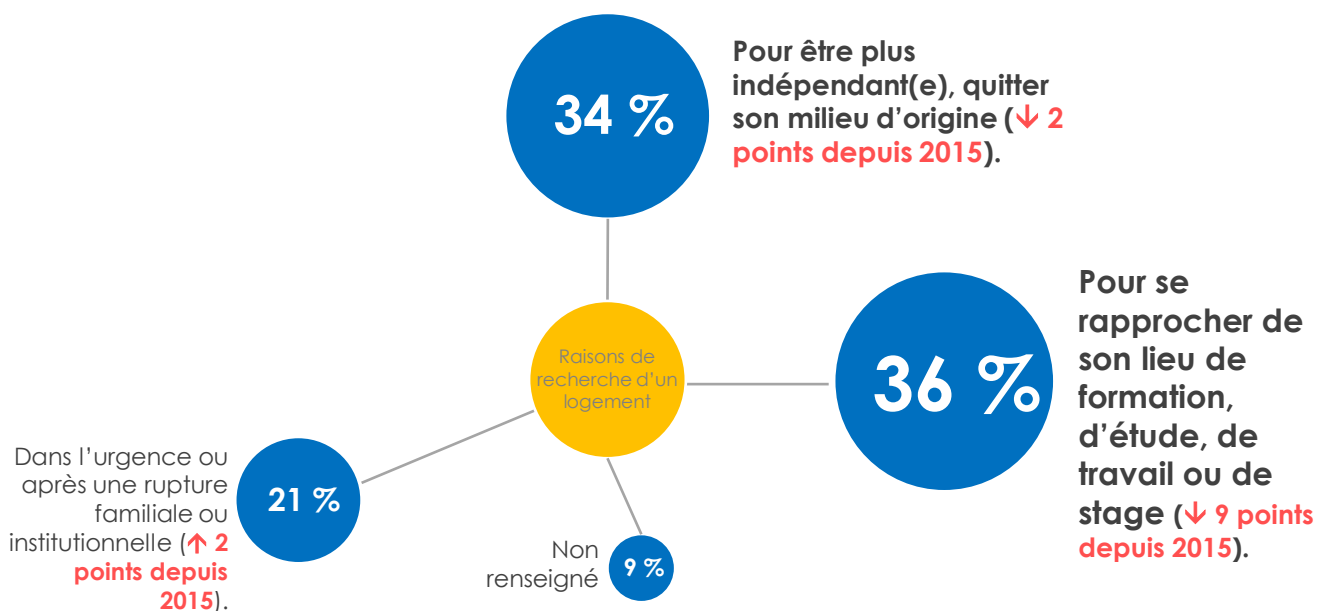
Les jeunes originaires de territoires locaux ont tendance à augmenter depuis 2015.

Plus de la moitié des jeunes reçus était hébergée au sein du domicile familial ou chez un tiers avant l'entrée dans la structure (**↓ de 7 points depuis 2015**).

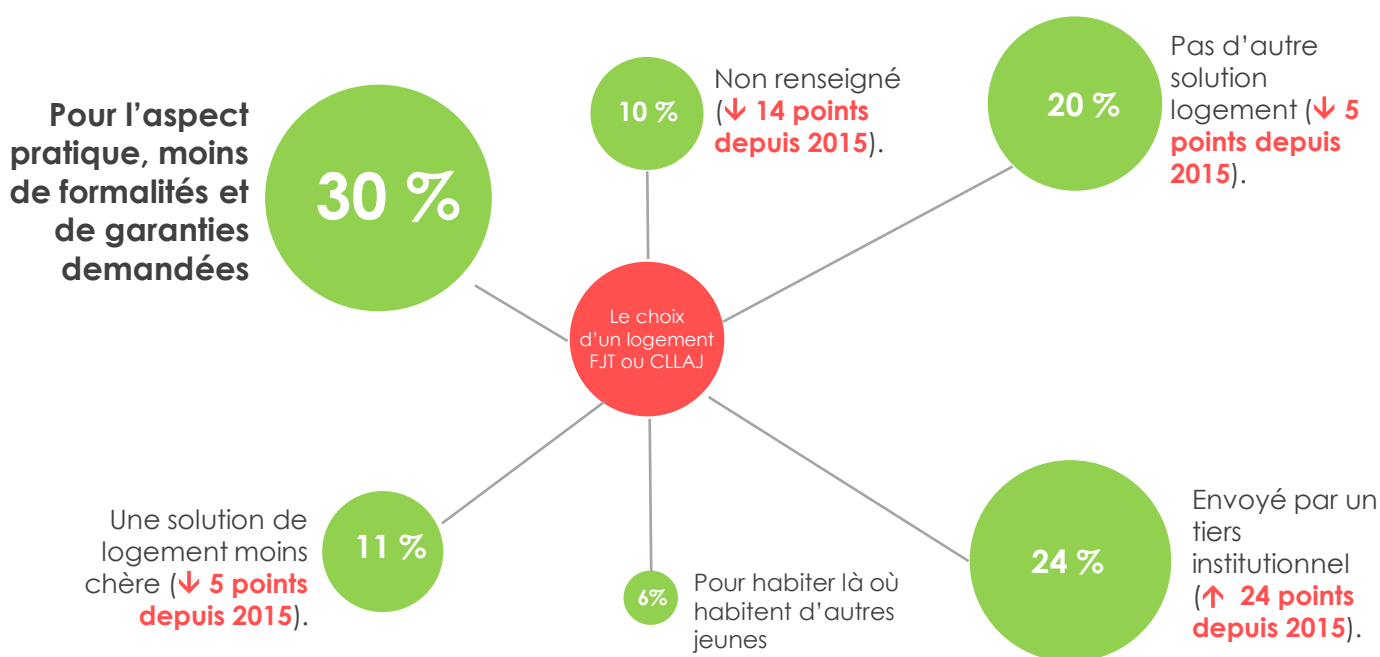
3.2. Dernier logement utilisé avant l'entrée



3.3. Raisons de recherche d'un logement

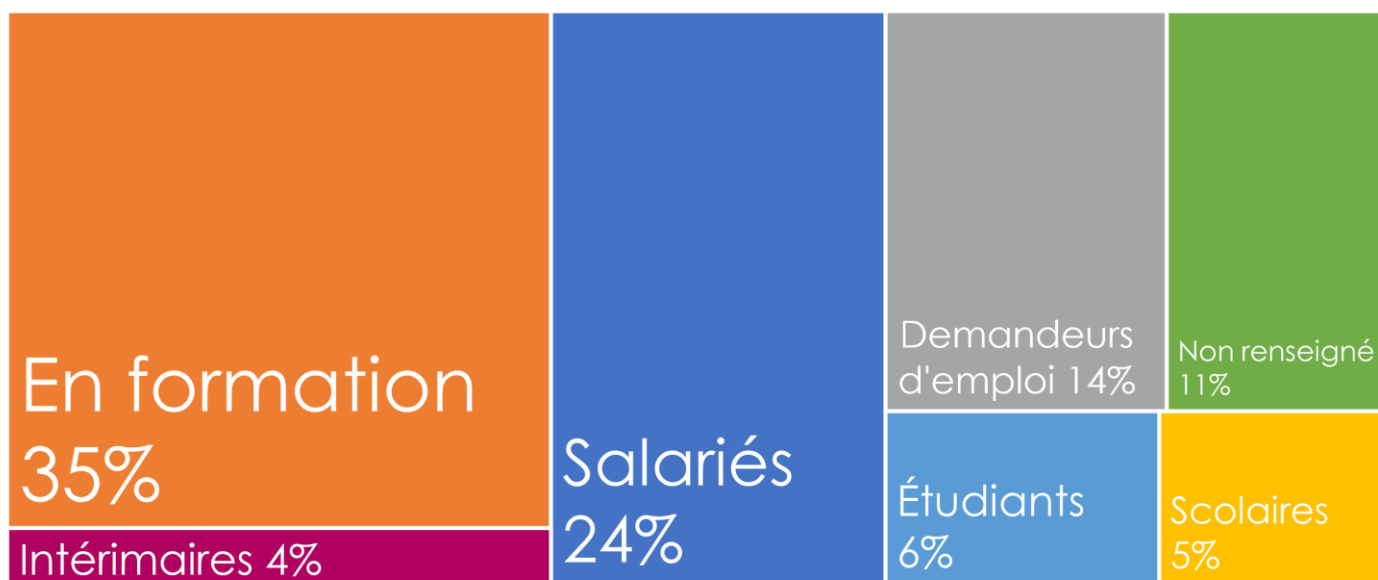


3.4. Raisons de choix d'un logement FJT



4. ACTIVITÉS

4.1. Statuts socioprofessionnels



Un tiers des jeunes reçus dans les résidences du Calvados en 2016 est stagiaire de la formation professionnelle ou apprentis (**↑ de 4 points** depuis 2015).

Un jeune reçu sur cinq est salarié en 2016 (**contre un tiers** en 2015).

Le nombre de **scolaires (5%)** a sensiblement diminué en 2016 (**↓ 11 points** depuis 2015).

Légende

Salariés : Contrat classique de durée indéterminée à temps plein et CIE / Contrat classique de durée indéterminée à temps partiel / Contrat classique de durée déterminée à temps plein et CIE / Contrat classique de durée déterminée à temps partiel / Contrats aidés (CI-RMA, CAE, CDP...).

En formation : Stagiaire de la formation professionnelle non rémunéré / Stagiaire de la formation professionnelle rémunéré + **Apprentis** : Contrat d'apprenti niveau IV et plus (Niveaux Bac et +) / Contrat d'apprenti niveau V (Niveaux CAP, BEP, BEPC).

Étudiants : étudiants de l'enseignement général et technique

Scolaires : scolaires de l'enseignement général et technique

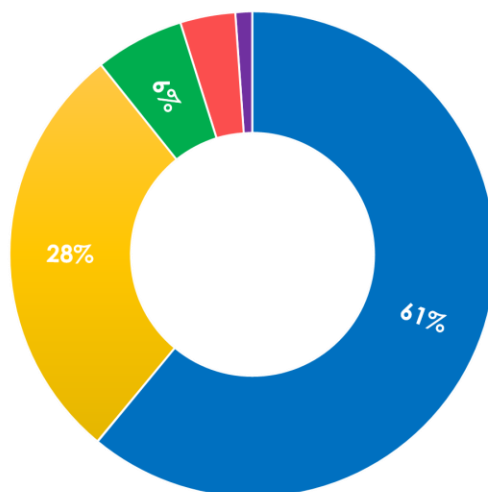
Demandeurs d'emploi : demandeurs d'emploi de catégorie 2, rémunéré ou non.

5. RESSOURCES

5.1. Nature des ressources

Une large moitié des jeunes reçus dans les structures tire ses ressources de ses activités.

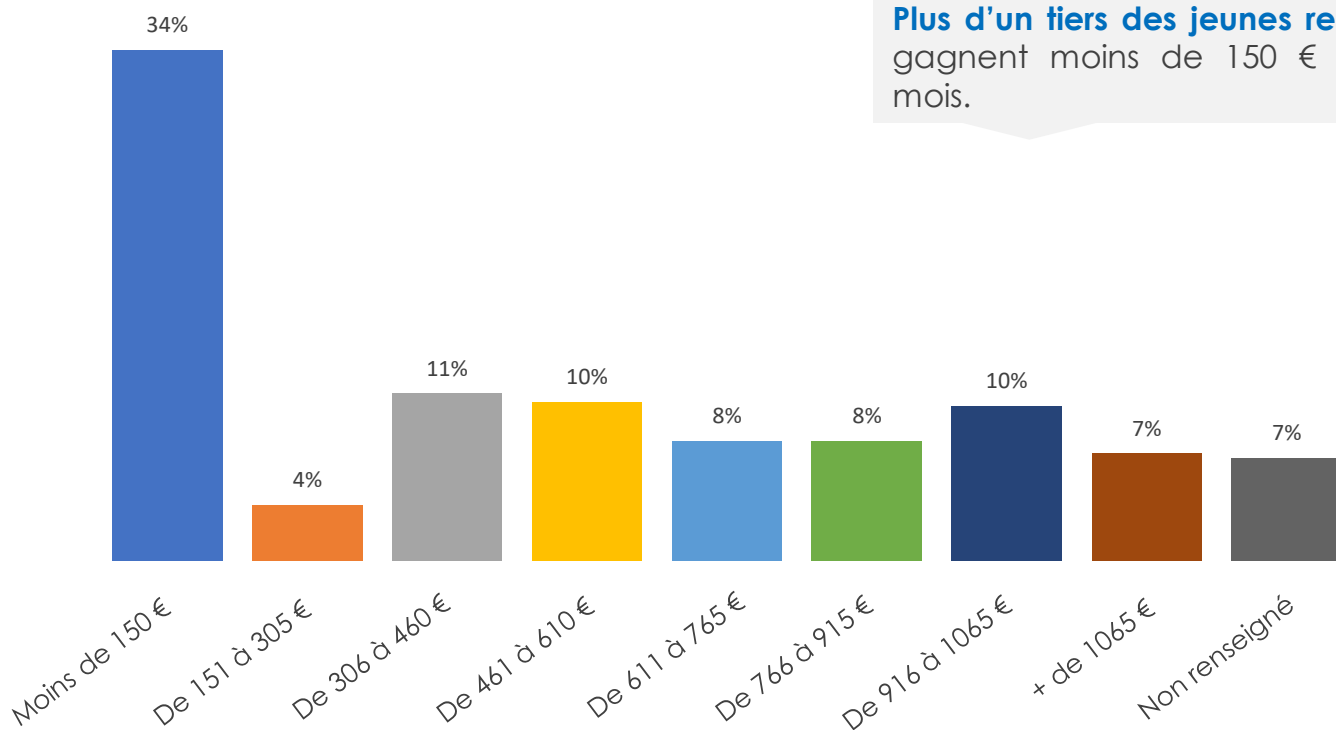
Moins d'un tiers des jeunes reçus n'ont aucune ressource (↓ 9 points depuis 2015).



- Ressources d'activité (salaire, bourse, ASSEDIC)
- Ressources de type « aide à la personne »
- Ressources provenant d'un tiers privé
- Aucune ressource
- Non renseigné

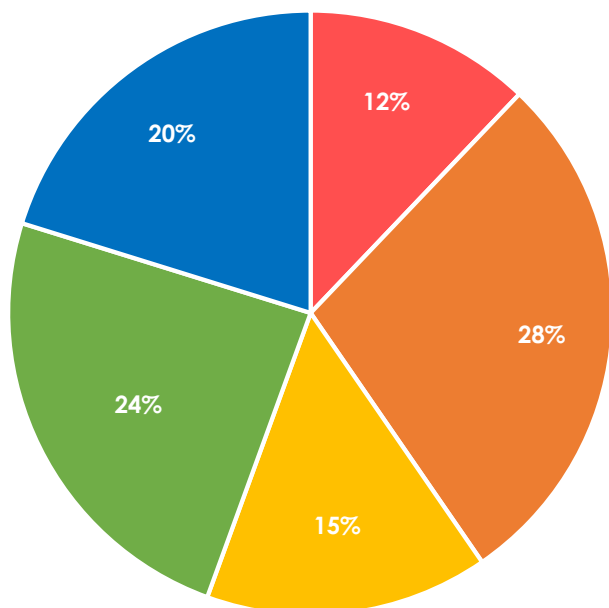
5.2. Montant des ressources

Plus d'un tiers des jeunes reçus gagnent moins de 150 € par mois.



6. FIN DU SÉJOUR

6.1. Durée du séjour



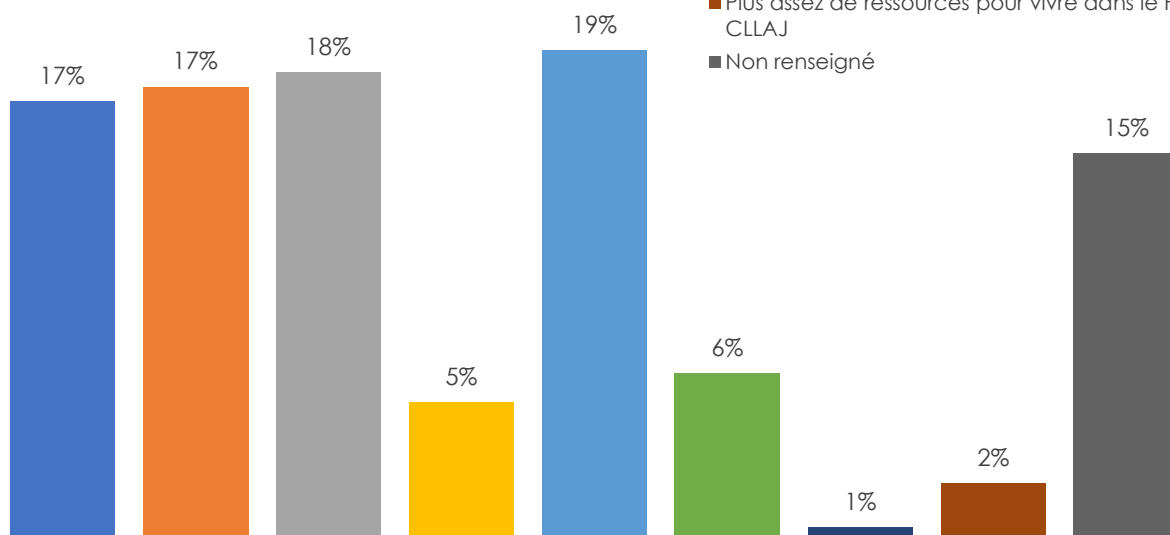
Moins de la moitié des jeunes reçus réside au minimum 6 mois, voire plus, dans les structures du Calvados (↓ 9 points depuis 2015).

Les **durées de séjour** pour les jeunes reçus sont de **plus en plus courtes** depuis 2015.

■ Moins d'une semaine ■ Entre 1 semaine et 3 mois ■ Entre 3 et 6 mois ■ Entre 6 et 12 mois ■ Un an et plus

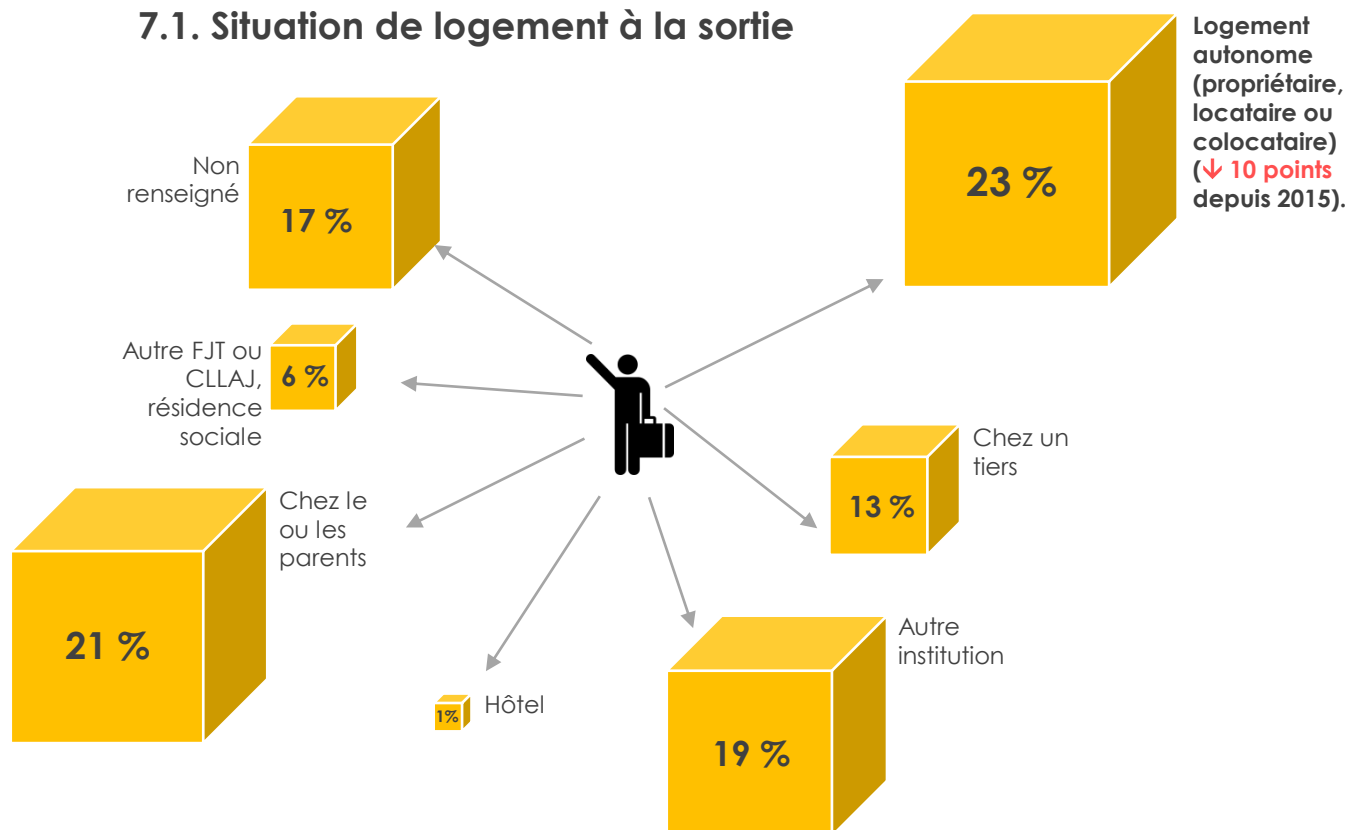
6.2. Raisons du départ du logement FJT ou CLLAJ

- Pour rejoindre un nouveau lieu d'étude, de formation ou de travail
- Fin de contrat, de formation ou de stage
- Pour habiter un logement plus autonome
- Changement de situation familiale (couple, maternité, ...)
- Fin du contrat de résidence
- Rupture du contrat de résidence (expulsion)
- Par insatisfaction
- Plus assez de ressources pour vivre dans le FJT ou le CLLAJ
- Non renseigné



7. SITUATION À LA SORTIE

7.1. Situation de logement à la sortie



7.2. Lieu de destination à la sortie

